Nations Unies NPT/CONF.2020/PC.I/WP.33

Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020

10 mai 2017
Français
Original : anglais et chinois

Première session
Vienne, 2-12 mai 2017

Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Document de travail présenté par la Chine

1. L'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire est un droit inaliénable des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Des mesures visant à développer les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire seraient propices à la pleine réalisation des objectifs du Traité et au renforcement de la confiance de la communauté internationale, nécessaire à son adhésion au processus de désarmement nucléaire et de non-prolifération nucléaire.

2. Les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et la non-prolifération nucléaire sont complémentaires. Leur importance est comparable et elles méritent la même attention. Les efforts pour prévenir la prolifération des armes nucléaires ne devraient pas porter atteinte au droit légitime des parties, en particulier des pays en développement, à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

3. La promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et de la coopération internationale constitue l'un des objectifs majeurs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les pays développés et celle-ci devraient accroître l'assistance qu'ils apportent aux pays en développement, en fonction de leurs besoins réels dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

4. L'Agence internationale de l'énergie atomique devrait continuer à jouer un rôle central dans la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, en garantissant l'équilibre entre les garanties nucléaires et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire conformément à son Statut. Les États Membres devraient soutenir activement les activités de coopération technique de l'Agence afin de garantir la suffisance et la prévisibilité des ressources dans ce domaine.

5. L'énergie nucléaire est importante pour la sécurité énergétique et la lutte contre les changements climatiques. La Chine n'a cessé de promouvoir la construction ordonnée de centrales nucléaires et continuera de contribuer au développement de l'énergie nucléaire dans le monde. Elle a toujours accordé une grande importance à la sécurité nucléaire et continuera d'en améliorer le régime de contrôle. Elle garantira la sécurité et la sûreté d'exploitation des installations nucléaires par la supervision et la gestion scientifique, afin d'accroître la confiance

Merci de recycler

du public dans le développement de l'énergie nucléaire. Grâce au centre national chinois de recherche-développement pour les techniques de contrôle de la sécurité et la sûreté nucléaires et radiologiques, nous serons en mesure d'aider les autres pays à renforcer leurs capacités en matière de contrôle de la sécurité et de participer au renforcement de la sécurité et de la sûreté nucléaires dans le monde.

6. Le renforcement de la sécurité nucléaire internationale est essentiel à un développement sain de l'énergie nucléaire. La Chine accorde une grande importance à la sécurité nucléaire et s'oppose fermement au terrorisme nucléaire. La communauté internationale devrait souscrire au principe de sûreté nucléaire rationnelle, coordonnée et progressive, renforcer les contributions politiques, bâtir un consensus international, continuer à traiter à la fois les symptômes et les causes et favoriser la gouvernance mondiale en matière de sécurité. Il nous faut renforcer la responsabilité des États, planifier et mettre en œuvre une stratégie en matière de sécurité nucléaire et mettre au point une ligne de défense durable. Nous devrions également intensifier la coopération internationale, former une communauté de destin autour de la sécurité nucléaire et relancer la dynamique de coordination pour le progrès commun. Toutes les parties devraient également s'employer à promouvoir la sécurité nucléaire et à instaurer une atmosphère propice au partage des efforts et des bénéfices.

7. La Chine entend bâtir un réseau dédié au renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire, en s'appuyant sur les plateformes existantes, notamment le centre d'excellence sur la sécurité nucléaire et le centre de formation à la détection des radiations des douanes chinoises, afin d'assurer la formation des professionnels de la sécurité nucléaire et de mener des exercices et des échanges dans le domaine des techniques de sécurité nucléaires, ainsi que d'autres activités connexes. La Chine se félicite de la participation aux différents projets des pays de l'Asie et du Pacifique, des pays situés le long de la Route de la soie et de la Route maritime de la soie au XXI^{e} siècle et d'autres pays en développement, et continuera à collaborer étroitement avec l'AIEA.